

◆ AÎNÉS**Maisons de repos :
12 000 places
de plus d'ici 2030**

Les parlementaires wallons ont approuvé le projet de décret consacré à l'aide aux aînés porté par la ministre régionale de l'Action sociale, Alda Greoli (cdH). Le texte prévoit notamment la création de quelque 12 000 places en maisons de repos à l'horizon 2030.

Le texte entend « *garantir la qualité tout en maîtrisant les coûts, que ce soit pour les résidents avec l'instauration d'un prix conventionné auquel les établissements auront le choix d'adhérer ou pour la Région, avec un nouveau système de financement par place occupée.* »